

3V

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros
Siège social : Espace Antibes, Local N°9
2208 Route de Grasse, 06600 ANTIBES
531 122 448 RCS ANTIBES

RAPPORT DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 1^{ER} JUIN 2011

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire afin de vous demander de vous prononcer sur l'extension de l'objet social.

Extension de l'objet social suite à l'embauche de personnes qualifiées.

Nous vous proposons d'étendre l'objet social aux opérations de Salon de coiffure.

Si vous décidez cette modification, il y aura lieu de modifier l'article 2 des statuts.

Nous espérons que cette proposition recevra votre agrément et vous invitons à adopter les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Fait à ANTIBES
Le 1^{er} juin 2011

Le Président
THOMAS CIGNONI

